|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ECE/TRANS/WP.5/2017/2 |
| _unlogo | **Conseil économique et social** | Distr. générale28 juin 2017FrançaisOriginal : anglais |

**Commission économique pour l’Europe**

Comité des transports intérieurs

**Groupe de travail chargé d’examiner les tendances
et l’économie des transports**

**Trentième session**

Genève, 4-6 septembre 2017

Point 5 b) de l’ordre du jour provisoire

**Suivi des faits nouveaux concernant les réseaux
de transport paneuropéens :
Projets d’autoroute transeuropéenne
et de chemin de fer transeuropéen**

 Rapport sur l’état d’avancement du projet
de chemin de fer transeuropéen[[1]](#footnote-2)\*,[[2]](#footnote-3)\*\*

 Communication du Directeur du projet TER

 I. Objectifs du projet

1. Le projet de chemin de fer transeuropéen (TER) est destiné principalement à améliorer la qualité et l’efficacité des opérations de transport, à faciliter l’intégration des systèmes d’infrastructures des transports européens et à mettre en place un système de transport ferroviaire et de transport combiné international cohérent et performant conformément aux accords sur les infrastructures paneuropéennes de la Commission économique pour l’Europe (CEE).

2. Entre autres objectifs, le projet TER est destiné à faciliter la mise en place d’un système de transport international ferroviaire et combiné cohérent et efficace dans les pays d’Europe centrale et orientale (sur les territoires des pays participant au projet, ainsi qu’entre ces pays et d’autres pays européens), à contribuer à résorber une part importante des encombrements en Europe centrale et orientale et à réduire les problèmes touchant à l’environnement et à la sécurité sur les grandes voies ferroviaires internationales de ces pays.

 II. Activités liées au projet de chemin de fer transeuropéen en 2016

3. Lors de sa trente-neuvième session (Genève, 24-25 novembre 2015), le Comité directeur du projet TER a approuvé l’inscription des activités suivantes au programme de travail du projet pour 2016 :

a) Connectivité

* Intégration complète dans les réseaux et corridors paneuropéens et asiatiques ;
* Coopération avec l’Union européenne (UE), l’Organisation pour la coopération des chemins de fer (OSJD) et le projet de liaisons de transport entre l’Europe et l’Asie (LTEA) ;
* Coopération en matière de gestion des corridors au-delà des frontières de l’UE ;
* Début des activités relatives au Plan directeur pour le réseau ferroviaire à grande vitesse.

b) Visibilité

* Élaboration d’une nouvelle page Web d’accueil du projet TER comportant des informations actualisées ;
* Augmentation du nombre de pays participants ; achèvement du processus d’adhésion du Bélarus et du Kazakhstan ;
* Impression et diffusion de la brochure du projet TER.

c) Renforcement des capacités

* Des études sont menées au sein du Conseil de coordination des transports ferroviaires transsibériens, par exemple l’étude Annual Transsib Digest. Des accords ont été passés avec des centres de recherche coréens et chinois, qui peuvent aussi fournir des informations utiles.

d) Sécurité

* Coopération avec la CEE en vue de mettre au point un questionnaire visant à obtenir une vue globale de tous les passages à niveau du réseau TER, avec notamment une évaluation des risques.

e) Développement

* Mise en œuvre de la version révisée du Plan directeur du projet TER et présentation de rapports à ce sujet ;
* Élargissement de la collecte de données relatives au projet TER à des pays ne participant pas au projet (participants futurs potentiels).

f) Administration

* Ouverture du Bureau central du projet TER à Belgrade ;
* Établissement de la version définitive des contrats des directeurs du projet ;
* Organisation de deux sessions du Comité directeur du projet TER ;
* Organisation d’un séminaire technique.

4. Lors de sa quarantième session (Vienne, 17 mai 2016) le Comité directeur du projet TER a examiné les éléments suivants et s’est entendu à leur sujet :

a) La direction a décidé de concentrer ses efforts sur les négociations avec les Gouvernements de l’Azerbaïdjan, du Bélarus, de la Hongrie, du Kazakhstan et de l’Ukraine en vue de l’adhésion de ces pays au projet ;

b) Les travaux sur le Plan directeur pour le réseau ferroviaire à grande vitesse ont débuté et le consultant a rendu compte des premiers résultats de son étude, menée selon les méthodes convenues ;

c) Le contenu de la brochure TER élaborée dans le cadre des activités de promotion du projet a été débattu et approuvé, ainsi que ses spécifications techniques et le choix des fournisseurs qui en établiront la version finale et en assureront l’impression ;

d) Le réseau TER de base est en cours de révision et des projets de cartes ont été établis par le consultant compte tenu de l’état du réseau en 2016 ;

e) Le texte final de l’accord de siège avec le Gouvernement serbe a été établi, et le Bureau TER à Belgrade a été aménagé par les autorités serbes ;

f) La version définitive du contrat du directeur du projet TER a été établie et celle du contrat du directeur de projet adjoint est en cours d’achèvement.

 III. Activités en 2017

5. À sa quarante-et-unième session (Genève, 21 et 22 novembre 2016), le Comité directeur du projet TER a approuvé l’inscription des activités suivantes au programme de travail du projet pour 2017 :

a) Connectivité

* Participation à des sessions de groupes directeurs internationaux (Commission européenne (CE), OSJD, Agence ferroviaire européenne (AFE), etc.) ;
* Étude détaillée des lignes à grande vitesse possibles pour le plan directeur du projet TER pour le réseau ferroviaire à grande vitesse.

b) Visibilité

* Activités visant à accroître le nombre des pays membres du projet TER ;
* Restructuration et actualisation de la page Web du projet TER ;
* Parachèvement, impression et distribution de la brochure d’information sur le projet TER.

c) Renforcement des capacités

* Identification des goulets d’étranglement des infrastructures et pressions en vue de leur élimination ;
* Lancement d’une comparaison internationale des services d’infrastructures ;
* Organisation d’un atelier TER.

d) Développement

* Mise en œuvre du système de suivi de la révision du Plan directeur du TEM en 2011 ;
* Rapport de situation sur les résultats du suivi de l’application de la révision du plan directeur et sur l’état du réseau TER de base en 2017 ;
* Collecte et dépouillement de données, extension possible du système TER à des pays non participants au projet TER ;
* Présentation des résultats du suivi du plan directeur révisé sur le site Web CEE/TER.

e) Administration

* Fonctionnement du Bureau central du projet ;
* Activités liées à l’élaboration d’un nouvel accord de siège ;
* Activités liées à l’élaboration de nouveaux contrats pour la direction du TER ;
* Organisation de deux sessions du Comité directeur du projet TER ;
* Établissement d’un projet de budget TER et d’un programme de travail pour 2018.

6. Lors de sa quarante-deuxième session (Belgrade, 3 et 4 avril 2017), le Comité directeur du projet TER a examiné et les éléments suivants et s’est entendu à leur sujet :

a) La direction a décidé de concentrer ses efforts sur les négociations avec les Gouvernements de l’Azerbaïdjan, du Bélarus, de la Hongrie, du Kazakhstan et de la Géorgie en vue de l’adhésion de ces pays au projet ;

b) Un projet de rapport sur la phase 1 du Plan directeur pour le réseau ferroviaire à grande vitesse a été présenté et devrait être approuvé une fois reçues et incorporées les observations des membres du Comité directeur ;

c) La version préliminaire de la brochure TER, présentée lors de la session, a été approuvée avec quelques modifications pour être imprimée et distribuée. Cette brochure sera également disponible sur la page d’accueil du projet TER ;

d) Le réseau TER de base est en cours de révision et des projets de cartes ont été établis par le consultant compte tenu de l’état du réseau en 2016-2017 ;

e) Le Bureau TER à Belgrade a été officiellement inauguré et a commencé à fonctionner ;

f) La version définitive du contrat du directeur du projet TER a été établie et signée ;

g) L’atelier du TER intitulé Transport international de marchandises − obstacles et chances se tiendra à Karlovy Vary (République tchèque) en octobre 2017.

1. \* Le présent document a été soumis en retard en raison de la transmission tardive
de renseignements provenant d’autres sources. [↑](#footnote-ref-2)
2. \*\* Le présent document n’a pas été édité avant d’être envoyé aux services de traduction
de l’ONU. [↑](#footnote-ref-3)